

DATE DE CONVOCATION :  
8 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,

NOMBRE DE CONSEILLERS :  
EN EXERCICE : 27  
PRÉSENTS : 20

ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs – Cyril BRUZZESE – Sylvie DESCHAMPS – Clémentine FIGUET – Eliane GEOFFROY – Corinne JOURDAN – Annie MONNERY – Béatrice MOULIN MARTIN – Yannick PAQUE – Jean-Luc PETIT - Jean-Pierre PODKOWA – Patrick RAMON – Jessica ROSINET - Pascal ROUSSET – Kenan SOLMAZ - Geneviève TABARET - Hélène TALARCZYK – Maria-Dolorès THUDEROZ – Claude VARENNES –

PROCURATIONS: 5  
VOTANTS : 25  
POUR : 25

Avaient donné procuration : Messieurs - Serge BERNARD (pouvoir à Yannick PAQUE) Sébastien BIZET (pouvoir à Jean-Luc PETIT) – Willy GABRIEL (pouvoir à Kenan SOLMAZ)

ABSTENTION: 0

Étaient absents excusés : Mesdames et Messieurs Nathalie LACOSTE – Yann FLAMANT – Fatima BENKHEIRA - Ilyes TELALI – Emilie RATTON – Jérémie VIAL

CONTRE : 0

Mme Annie MONNERY a été élue secrétaire de séance

N° 2024-03

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Commissions communales

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2020-33 ;

Considérant les démissions survenues et les demandes de certains conseillers pour quitter la commission initialement choisie et/ou en intégrer d'autres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les modifications de la liste des représentants de la commune au sein des commissions communales
- Arrête la composition telle que suivante :

| Commissions  | Membres  |
|--|--|
| Finances   | Jérémie VIAL, Jean Pierre PODKOWA, Sylvie DESCHAMPS, Pascal ROUSSET, Ilyes TELALI, Jean Luc PETIT, Annie MONNERY                                     |
| Travaux – voirie - bâtiments                         | Kenan SOLMAZ, Yann FLAMANT, Pascal ROUSSET, Sébastien BIZET, Sylvie DESCHAMPS, Cyril BRUZZESE, Jean Luc PETIT, Serge BERNARD, Béatrice MOULIN MARTIN |
| Environnement – cadre de vie – transition écologique | Sylvie DESCHAMPS, Willy GABRIEL, Eliane GEOFFROY, Sébastien BIZET, Nathalie LACOSTE, Béatrice MOULIN MARTIN, K SOLMAZ, C JOURDAN, Jean Luc PETIT     |
| Education, jeunesse - prévention                     | Maria Dolorès THUDEROZ, Hélène TALARCZYK, Emilie RATTON, Corinne JOURDAN, Patrick RAMON, Eliane GEOFFROY   |

|  |   |
|--|---|
| Culture – patrimoine – fêtes et cérémonies | Annie MONNERY, JESSICA ROSINET, Pascal ROUSSET, Jean Luc PETIT, Geneviève TABARET, Kenan SOLMAZ, Emilie RATTON, Ilyes TELALI, Claude VARENNES, Fatima BENKHEIRA, Serge BERNARD, Clémentine FIGUET |
| Sport                                      | Jérémie VIAL, Fatima BENKHEIRA, Claude VARENNES, Emilie RATTON, Ilyes TELALI, Corinne JOURDAN   |
| Urbanisme et foncier                       | Béatrice MOULIN MARTIN, Jean Luc PETIT, Kenan SOLMAZ, Willy GABRIEL, Serge BERNARDet  |
| Communication                              | Béatrice MOULIN MARTIN, Yannick PAQUE, Eliane GEOFFROY, Hélène TALARCZYK, Sébastien BIZET, Fatima BENKHEIRA, Ilyes TELALI, Maria Dolorès THUDEROZ   |

- **Autorise** Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le Maire

Yannick PAQUE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif de Vienne ou via l'application [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.